

Avec qui ?

- La personne accompagnée et sa famille
- Les professionnels du service
- Les partenaires extérieurs

Quand ?

- Dès l'entrée dans le service
- À la demande de la famille, de la personne accompagnée, des professionnels, des partenaires
- Au renouvellement du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)
- Lors des réunions d'Équipe de Suivi de la Scolarisation (ESS)

Pourquoi ?

- Aider la personne accompagnée et sa famille à être acteurs de l'accompagnement
- Faciliter la communication entre la personne accompagnée, sa famille et les différents professionnels

Quoi ?

- Coordinateur dans la construction du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)
- Interlocuteur privilégié entre la personne accompagnée, la famille, et les professionnels

Comment ?

- Entretiens (rencontre/appel téléphonique)
- Échanges par écrits (mails/courriers)

Où ?

- Dans les différents lieux de vie de la personne accompagnée (domicile, école, service...)

Le RÉFÉRENT

Qu'est-ce que c'est ?

Nous comptons sur vous pour:

Vous mobiliser et travailler ensemble

Respecter vos engagements

Répondre à nos sollicitations